

-R : au rythme où l'on court autour de ta « flaque d'eau », on peut tourner en rond pendant longtemps
 -Lm : ok ! vous allez me ressortir tous les deux que votre lac Léman, c'est le plus grand lac d'Europe occidentale. Du fait que la terre est ronde, une corde tendue entre les deux rives française et suisse traverserait le lac à 6 mètres sous l'eau.

-T : oserai-je ajouter que c'est un gisement de réserves naturelles, avec des espèces floristiques rares et variées, sans compter une multitude d'animaux, des castors, des grèbes, des cygnes, des colverts, des hérons venus de la héronnière la forêt du château de Ripaille située à proximité. Je citerai aussi la sterne pierregarin qui hélas, disparaît de la réserve.



-Lm : êtes-vous aveugles? Regardez donc ce groupe de cygnes, plus loin un grèbe huppé et un colvert ! ils sont empaillés ! Ecoutez ce bruit, c'est un vol de bernaches. Et puis nous avons aussi nos hérons ; l'un deux souvent juché sur un bateau est appelé « le capitaine » par Michel Noël, photographe et écolo qui hante les lieux ; il est également le créateur et l'administrateur du site numérique

« laccreteil ». A Créteil nous avons effectivement le privilège de pouvoir fréquenter un îlot de biodiversité en plein cœur urbain.

-T : j'aperçois bien une petite bande de cygnes, et plus loin un grèbe solitaire et c'est vrai un colvert qui s'ébroue. Quant à imaginer un océan de biodiversité !

-Lm : je vous vois ricaner tous les deux. D'abord j'ai dit un îlot ; puis en me référant au rapport d'enquête publique sur le Tégéval...

- R et T : le Tégéval, c'est un oiseau du lac ?

-Lm : ne jouez pas les imbéciles heureux. Le Tégéval, c'est le projet d'une coulée verte de plus de 20 km qui va traverser 8 communes. L'un des points de départ se situe justement sur l'espace du lac où seront implantés des piliers d'une passerelle qui va enjamber les voies routières et ferrées pour assurer l'acheminement piétonnier. A la lecture du rapport, il apparaît que la valeur écologique de l'espace du lac est modérée.....



- R et T : un peu de modestie donc !



-Lm : je n'en ai pas terminé. Cela ne vaut peut-être vos grandioses réserves naturelles dont certaines d'ailleurs, je vous le signale, sont situées chez vos chers amis suisses. Donc le rapport mentionne que si la valeur écologique du lieu est modérée **il est « exceptionnel en comparaison du contexte urbain environnant »**

- R : il faut le reconnaître. alors que fait-on pour préserver ce petit miracle écologique ?

-Lm : concernant le lac de Créteil chacun des acteurs publics présents, la ville de Créteil, la Région, le département, la communauté d'agglomération s'y emploie afin de préserver un endroit fragile.

- Ret T : fragile pourquoi ?

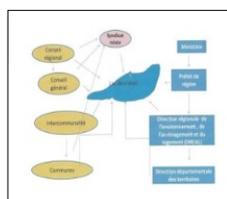
- Lm : le lac est enclavé dans un environnement urbain qui n'est pas ouvert sur la nature mais sur une zone résidentielle, industrielle et de services. L'espace du lac est aussi bordé par une usine d'incinération et une usine de traitement des eaux. Certains usagers qui s'y rendent ont une logique de fréquentation influencée par cette localisation.

- Ret T : que veux-tu dire ?

- Lm : un exemple de la vie quotidienne ; malgré la politique incitative de la ville et les efforts de toutes les parties prenantes, on voit fleurir les incivilités constatées dans les quartiers. J'ai encore rencontré tout récemment Karim qui travaille au service de la voirie de la ville ; il est chargé du nettoyage des berges du lac. Il venait juste de retirer de l'eau un chariot de Carrefour. Il m'a montré une photo de sa « récolte » du mois composant un bel alignement de caddies.



- T : précédemment tu as énuméré la région, le département, la ville de Créteil et si mêle la communauté d'agglomération ; cela fait beaucoup de monde sur une surface de 60 hectares. Imagines le foisonnement de collectivités qui bordent le lac Léman ; en plus il est partagé entre la France et la Suisse. C'est pourquoi on a institué une commission internationale pour coordonner tous les intervenants chargés de préserver l'espace du lac (CIPEL)



Lm : ici il y a un syndicat mixte constitué, à parité, de représentants de la ville, du département et de la région et n'oublions pas les services de l'Etat !

- T : j'ajoute que pour dégripper les rouages, plusieurs associations ont été créées, la plus importante étant l'association pour la sauvegarde du Léman (ASL) ; c'est une association franco-suisse. L'initiateur, professeur à l'université



de Genève en est toujours le président ; le vice-président est français. Face à la dégradation constatée, il estimait que la commission ronronnait et qu'il fallait se secouer pour sauvegarder le lac et son environnement. Il faut reconnaître que les résultats sont probants et tout le monde s'accorde pour dire que le lac est aujourd'hui guéri.

-Lm : à une beaucoup plus petite échelle on songe à instituer une association destinée à sensibiliser les usagers sur la protection de ce lieu comme les promeneurs, joggers, les visiteurs pour leurs loisirs en fin de semaine. Cela vaut également pour les riverains qui ont le privilège de côtoyer cet espace. Pour ceux-ci l'ambition serait également d'entretenir un comportement de bien vivre ensemble au sein de leur quartier. A l'évocation de la CIPEL et de l'ASL, l'objectif pourrait être aussi de mettre de l'huile dans les rouages entre les différentes entités. Il faut savoir par exemple que les attributions de Karim pour le nettoyage des berges se limitent normalement au seul côté du lac appartenant à la ville. Un autre exemple, à la frontière entre la base des loisirs relevant de la région et le parc départemental, les poubelles, pourtant à proximité les unes des autres, sont ramassées par deux services différents. Cette association répondrait au nom de l'ARUEL, c'est dire **l'association des riverains et de usagers et du lac-Lm**. Il ne faut cependant pas méconnaître les actions menées de certaines personnes comme le responsable de l'amicale de pêcheurs et de l'association « nature et société », Pierre Navarro.



-R et T : L'ARUEL, c'est le fruit d'une imagination délirante ou c'est un projet avancé ?

-Lm : c'est en projet .Nous avons rencontré le maire qui a bien voulu nous recevoir dans son bureau à l'hôtel de ville. Nous souhaitions l'informer de la création du site numérique « laccreteil » existant et de notre projet de création d'association.

Tout à votre intention de m'en « mettre plein la vue » je m'étonne que vous n'ayez pas fait allusion au plan de gestion de la réserve naturelle de la Dranse rendu obligatoire par le code de l'environnement pour les réserves naturelles.

Cela peut être le fruit d'une imagination délirante, mais dans la mesure où l'espace du lac est un espace sensible on pourrait s'en inspirer. Déjà plan de gestion sous-tend la programmation d'actions qu'il est utile de mener. Les moyens budgétaires et en ressources humaines y sont affectés. L'intérêt surtout serait une manière de gérer cet espace en transverse des frontières existantes entre les collectivités que nous avons évoquées.

On peut imaginer, à l'exemple de ce qui existe pour les réserves naturelles un comité consultatif regroupant les usagers, les riverains, les acteurs publics et les associations concernés etc...

On pourrait y joindre un comité scientifique comportant des services comme le laboratoire de l'université de Paris Est et de l'école des ponts et chaussée chargé de faire des prélèvements et analyser la qualité des eaux du lac, le centre d'accueil de la faune sauvage (CEDAF) de l'école nationale vétérinaire de Maisons Alfort etc.....

L'intérêt aussi d'une telle procédure serait de confier à un tiers, par convention, la gestion de cet espace.



-R et T : puisque tu nous fais la leçon, nous tenons à te préciser, en ce qui concerne la réserve naturelle de la Dranse que ce gestionnaire est une association, le conservatoire de la Haute-Savoie des espaces naturels, plus connu sous le nom d'ASTERS.

- Lm : l'ASTERS est un gros « morceau » qui assure la gestion des espaces naturels de l'ensemble du département. Dans le contexte de l'espace du lac à Créteil, rien n'empêche de confier la responsabilité de gestionnaire à une autorité publique, en particulier la ville de Créteil l'avantage étant d'avoir des services proches et intervenant déjà sur une grande partie de cet espace.

